AGGLO-BOULONNAIS.FR

La seconde vie des déchets

Pour limiter l'enfouissement, diminuer la pollution et préserver nos ressources naturelles, il est essentiel de trier ses déchets pour leur donner une seconde vie. Petit tour d'horizon de leur devenir...

Quels déchets peuvent bénéficier d'une seconde vie ?

- > les matières plastiques recyclables vont permettre de fournir une matière première pour la fabrication de vêtements par exemple sans devoir puiser dans les ressources naturelles telles que le pétrole.
 - · 1 tonne de papier recyclée = 700kg de pétrole brut préservés
- > le métal et aluminium recyclés vont permettre de fabriquer des pièces automobiles par exemple ou des vélos.
 - · 1 tonne d'aluminium recyclée = 2 tonnes de Bauxite préservées
- > le papier et cartonnette injectés dans le circuit de recyclage permettent de limiter la surconsommation de bois.
 - · 1 tonne de papier ou cartonnettes recyclée = 2 tonnes de bois préservées
- > le verre est recyclable à l'infini, recyclé il permettra tout simplement de fabriquer de nouveaux contenants en verre.
 - · 1 tonne de verre recyclée = 700kg de sable préservés
- > les restes alimentaires et les déchets verts sont à mettre dans votre composteur
 - . Cela permet de créer une terre plus riche et de meilleure qualité sans utiliser d'engrais. Cela limite l'utilisation de terreau, d'engrais ou même la consommation d'eau.
- > le mobilier en bois peut-être retapé ou s'il est en mauvais état il partira dans le circuit du recyclage pour fournir la matière première à la construction d'un nouveau meuble. Cela préserve donc le bois.
- > les déchets électroniques recyclés permettent de réutiliser les matériaux d'origine de l'équipement pour en fabriquer de nouveaux.



Les déchets textiles

Donnez une seconde vie à vos textiles et chaussures avant de les déposer : réparez ou customisez-les !

Refashion (https://refashion.fr/citoyen/fr)

est l'éco-organisme de la Filière Textile qui couvre les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures usagés des particuliers. Le tri des textiles et chaussures usagés a des effets positifs sur l'environnement et apporte également des bénéfices économiques et sociétaux. Tous les vêtements, les foulards, bonnets, tous les draps, serviettes et nappes, ainsi que toutes les chaussures, que ce soit pour homme, femme ou pour enfant. Même usés, ils peuvent être valorisés!

Merci de bien respecter les consignes lors de votre dépôt :

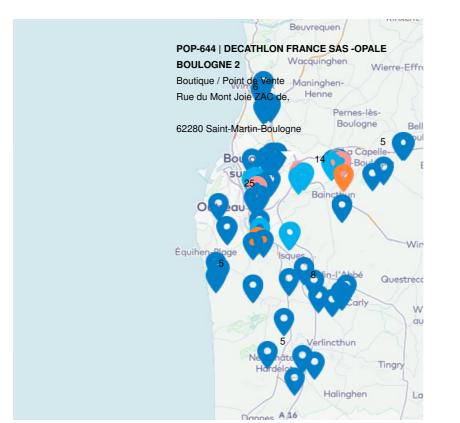
Tous les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures usagés peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et ecs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés.

Consultez ci-dessous les Points d'Apport Volontaire "textiles" :

Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront majoritairement reportés ou recyclés

Filtrer par types de PAV :





Leaflet (http://leafletjs.com)

Afficher	10	éléments		Rechercher:	
Réf	f Étab	olissement	1 Adresse	↓1 CP ↓	Ville
407 Cha	aussea		Zone Inquetrie CC Auchan	62280	Saint-Martin- Boulogne
aapp_159 Calais	97 Le I	Relais Nord Pas	de 73 rue Faidherbe	62200	Boulogne-sur-Mer
aapp_207 Calais	70 Le I	Relais Nord Pas	^{de} boulevard de la Liane	62230	Outreau
aapp_222 Calais	22 Le I	Relais Nord Pas	de route Nationale 42	62280	Saint-Martin- Boulogne
aapp_296 Calais	65 Le I	Relais Nord Pas	de 23 rue de la Plaine	62280	Saint-Martin- Boulogne
aapp_300 Calais	08 Le I	Relais Nord Pas	^{de} rue Raoul Lebeur	62126	Wimille
aapp_531 Calais	18 Le I	Relais Nord Pas	de 81 rue Victor Hugo	62200	Boulogne-sur-Mer
aapp_698 Calais	39 Le I	Relais Nord Pas	de 49 rue Thiers	62200	Boulogne-sur-Mer
aapp_700 Calais	02 Le I	Relais Nord Pas	de route Nationale 42	62280	Saint-Martin- Boulogne

Que se passe-t-il après la collecte du recyclé?

Les agents du **centre de tri** répartis par secteur "bleu" ou "jaune" peaufinent le tri afin de créer des blocs de déchets à recycler pour les revendre à des sociétés qui recyclent les matières plastiques ou papiers.

La société de réinsertion "**Récup'tri**" qui se charge de la collecte du verre sur le territoire de l'agglo, travaille également sur la remise en état de mobilier usagé pour les revendre à faible coût dans leur ressourcerie

structure



DÉCHETS

La ressourcerie - Récup'tri

- 47, rue Louis-Blériot :62360 Saint-Léonard
- **2** 03 21 30 21 56
- ITINÉRAIRE

 (HTTPS://WWW.GOOGLE.

 COM/MAPS/DIR//50.6962

 43,1.606593)

Partenariats

Des partenariats existent également avec des associations de réinsertion pour favoriser le réemploi, c'est le cas avec l'association **Cycl'éco** qui récupère les vélos déposés en déchetterie pour faire des ateliers de "réparations de vélos" ou pour les remettre en état et les revendre à faible coût.

structure



DÉCHETS Cycléco

- Forum Jean Noel: 62200 Boulognesur-Mer
- **2** 03 91 18 34 48
- Site Internet
 (https://cycleco-boulogne-sur-mer.fr/)



f (https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)

(https://twitter.com/aggloboulonnais)

(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)

(http://instagram.com/aggloboulonnais)

in (https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-

agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon BP 755 62321 Boulogne-sur-Mer Tel : 03 21 10 36 36

> @ NOUS CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION Votre courriel: Saisir une adresse e-mail valide ✓JE M'INSCRIS ARCHIVES → DÉSINSCRIPTION > PLAN DU SITE MARCHÉS PUBLICS ACCESSIBILITÉ MENTIONS LÉCALES PROTECTION DES DONNÉES OFFRES D'EMPLOI GESTION DES COOKIES